Permis de conduire pour les diabétiques Au nom de la sécurité des risques d’inégalités !

Une directive européenne du 25 août 2009 est entrée en application, en France, par un arrêté paru au Journal Officiel le 14 septembre 2010 et apporte des modifications significatives dans la délivrance et l’attribution du permis de conduire pour les personnes atteintes de diabète.